

Trente ans après, le douloureux héritage du gén

Margaux Solinas Envoyée spéciale à Kigali

Le 7 avril, pendant 100 jours, le « pays des mille collines » commémorera les massacres de 1994. En trois décennies, les progra

Au printemps 1994, comme des centaines de milliers de Hutus, le père de Valens Ndzanzineza a participé au génocide perpétré contre 1 million d'hommes, de femmes et d'enfants de l'ethnie tutsi. Alors, en mai de la même année, sa famille a fui le Rwanda pour éviter les représailles. Avant de pouvoir revenir s'installer dans son village natal, Gateko, Valens a vécu plusieurs mois dans un camp de réfugiés en République démocratique du Congo. « À l'école, on chuchotait, à mon passage, que mon père était un tueur », se rappelle Valens. Au fil du temps, il a appris à vivre avec l'héritage des atrocités commises par son père. Mais chaque année, du 7 avril au 17 juillet, il revisite son passé lors des cérémonies commémoratives officielles du génocide.

Il y a trente ans, le 6 avril 1994, un avion est abattu en plein vol. À bord, deux chefs d'État : le président rwandais Juvénal Habyarimana, qui est de l'ethnie hutu, et son homologue burundais Cyprien Ntaryamira. Le lendemain, des appels à la violence envers les Tutsis retentissent dans tout le pays : des membres de cette ethnie sont accusés d'avoir fomenté l'attentat. C'est le prélude à une période sombre de 100 jours de massacres de masse. Selon les données des Nations unies, plus de 1 million de Rwandais ont perdu la vie, principalement des Tutsis, mais aussi des Hutus politiquement modérés ou refusant de participer aux crimes de masse. Quelque 250 000 femmes ont été violées.

En 2002, le père de Valens a été amené devant un *gacaca* (prononcé *gatchatcha*) accusé du meurtre de sa voisine. L'ancien

génocidaire était alors emprisonné depuis 1995, arrêté dès son retour de RDC. Au Rwanda, les *gacacas*, tribunaux populaires favorisant la proximité et la tradition, ont été établis pour juger les personnes accusées de meurtre, de vol, de blessures, de viol ou de destructions commises entre octobre 1990 et décembre 1994.

Fautes expiées

Pendant les massacres, écoles, hôpitaux et tribunaux ont été détruits. Le « pays des mille collines » fut remis d'aplomb par le Front patriotique rwandais, avec à sa tête Paul Kagame, futur président du Rwanda. Imaginés à la fin des années 1990 mais officiellement établis le 18 juin 2002, les *gacacas* ont dû faire face à un défi de taille : soulager le système judiciaire classique ravagé par la guerre et le

génocide. Il aurait fallu plus d'un siècle à la justice rwandaise pour juger tous les acteurs du génocide. Et le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TIPR), mis en place par le Conseil de sécurité de l'ONU en novembre 1994, ne pouvait pas prendre en charge toutes les accusations. En 2002, 120 000 détenus attendaient déjà d'être jugés, comme le père de Valens. Après avoir jugé environ 1 million de personnes au cours de plus de 1,9 million de procès, les *gacacas* ont été clôturés le 18 juin 2012, et avec eux, un chapitre de l'histoire rwandaise. Le TIPR, lui, a achevé ses travaux en 2015. En 2024, la plupart des génocidaires qui ne sont pas incarcérés pour « crimes odieux » (20 à 30 ans de prison) sont de retour dans leur communauté, selon le Service correctionnel du Rwanda.

Quand le père de Valens est sorti de

prison en 2005, il est allé demander pardon à la famille de sa voisine. Il mène aujourd'hui une existence rustique d'agriculteur aux côtés de Valens et de son épouse Donatille, partageant leur maison en terre cuite avec ses petits-enfants et sa belle-fille.

Assis devant son porche, le fils et la mère se remémorent les années passées dans la misère, à attendre l'homme de la maison, emprisonné pendant douze ans. Donatille, 55 ans, affiche un visage impassible. Elle a été traitée de femme de bourreau toute sa vie. « Je devais gagner de l'argent pour trois, apporter à manger en prison à mon mari et m'occuper de mon fils », dit-elle, se levant pour aller à la cuisine préparer du manioc. Son époux serait même devenu « proche des rescapés du génocide dans le village », assure-t-elle. Décrit comme un grand-père atten-

La transmission de la mémoire auprès de la jeunesse, un outil politique

Assise au bord de son canapé, Dorothée se tient droite, les mains entrelacées. La lumière est éteinte et elle fixe le plafond. « Nous aurions dû être une famille nombreuse », explique la jeune femme, dans un murmure, « mais la première femme de mon père et ses 5 enfants ont été assassinés pendant le génocide. » Dans un recoin de son salon obscur, une seule image orne la pièce, un tableau représentant le Christ. Aucun souvenir de sa famille disparue ne traîne dans la maison. Il n'y a ni photos ni lettres. « Mon père est aujourd'hui décédé d'une maladie et nous sommes confrontés à l'absence de tout souvenir matériel le concernant. Alors pour les commémorations du génocide, nous partageons son histoire pour qu'elle ne soit pas oubliée. »

Dorothée n'a que 25 ans. Elle n'était pas née lors du génocide des Tutsis en 1994, mais elle en connaît les détails sur le bout des doigts. Le 7 avril elle partagera avec des membres de sa communauté, les traumatismes vécus par son père, et transmettra sa mémoire, lors des commémorations du trentenaire du génocide.

Après avoir quitté son village de Kigarama dans les collines de Bisesero pour échapper aux tourments du génocide, le père de Dorothée s'est établi à environ trente kilomètres de là, à Kibuye, où réside désormais la jeune femme. Bisesero, ayant servi de refuge à des milliers de Tutsis au début du génocide, devint le 13 mai 1994, le théâtre d'une attaque brutale orchestrée par les forces rwandaises et les miliciens Interahamwe (milices extrémistes hutus). Ces atrocités se sont poursuivies jusqu'à la fin du mois de juin, laissant derrière elles un bilan effroyable : plus de 50 000 civils tutsis ont été massacrés. Les rescapés, comme le père de Dorothée, ont dû errer des semaines avant d'être secourus. « Mon père a survécu car les génocidaires l'ont blessé à la jambe avec une machette et il a prétendu être mort. Affamé et malade, il a fini par être secouru par des soldats du FPR bien des jours plus tard » raconte la jeune femme, toujours stoïque sur son canapé.

Le rescapé aurait pu être sauvé par les forces de l'opération Turquoise, une intervention militaire française lancée le 22 juin 1994 dans le cadre de l'opération de maintien de la paix des Nations unies. Mais celles-ci ont été critiquées pour avoir tardé à intervenir dans les collines de Bisesero, malgré leur connaissance des massacres en cours. Ce retard aurait permis à certains génocidaires de s'échapper, et aurait entraîné une perte civile plus importante.

Des tensions persistantes ont émaillé par la suite les relations entre les deux pays, notamment avec une rupture des liens diplomatiques en 2006. En 2010, le président français Nicolas Sarkozy a reconnu les « erreurs » de la France au Rwanda sans toutefois présenter d'excuses officielles.

Rôle de la France

En 2019, le président Emmanuel Macron a fait un pas supplémentaire en commandant un rapport indépendant (la commission Duclert) sur le rôle de la France pendant le génocide, dans le but de faire la lumière sur cette période sombre de l'histoire commune. Le 27 mai 2021, Emmanuel Macron marque par son discours au mémorial du génocide à Kigali un tournant dans les relations franco-rwandaises en reconnaissant « un rôle, une histoire et une responsabilité politique » de la France au Rwanda, mais sans mentionner explicitement son implication à Bisesero. Cette année-là, un nouvel ambassadeur français, Antoine Anfré, est nommé à Kigali, symbolisant un renouveau des liens diplomatiques entre les deux pays.

« Nous enseignons la responsabilité du gouvernement français de l'époque à l'école », explique Déborah, une professeure d'histoire pour le primaire, originnaire de Kibuye. « Mais ce n'est pas par rancune, c'est pour rappeler que nous étions seuls, que l'aide internationale n'a pas été à la hauteur, et que la France est intervenue trop tardivement. » Cette démarche souligne l'importance accordée à la transmission de la mémoire dans la poli-

tique d'unité et de réconciliation rwandaise. Le docteur Rémi Korman, spécialiste des questions de la mémoire du génocide au Rwanda développe : « La politique de mémoire du génocide des Tutsis mise en place officiellement au Rwanda au début des années 2000 fut accompagnée d'un cadre législatif concernant entre autres le négationnisme et les lieux de mémoire. La conservation des preuves et leur exposition au sein des mémoriaux, en particulier les corps des victimes du génocide, furent longtemps un enjeu mémoriel majeur. Trente ans après le génocide des Tutsis, de nouveaux enjeux sont apparus, qu'il s'agisse de la conservation et valorisation des archives permettant d'écrire l'histoire du génocide des Tutsis ou encore la promotion de lieux de mémoire hors du Rwanda ». Et la création en 2021 du ministère de l'Unité nationale et de l'Engagement civique (Minubumwe), chargé des politiques de mémoire et d'unité, illustre l'importance cruciale accordée à la transmission de la mémoire dans l'agenda politique du président Paul Kagame, qui est à la tête du pays depuis l'an 2000.

« La mémoire a un rôle préventif », selon Déborah. N'étant pas née à l'époque des événements, elle considère sa mission de transmetteur comme un défi difficile à relever. « Les enfants posent des questions délicates comme : "mais pourquoi ces gens ont tué ?" "Ils peinent à comprendre les atrocités qui se sont produites, et je suis parfois démunie face à toutes leurs questions », soupire la jeune professeur, « mais ils doivent apprendre l'histoire du pays, et comprendre les conséquences d'un mauvais gouvernement ».

« Impossible que l'histoire se répète »

Alors sur les bancs de l'école rwandaise, de la primaire au collège, les élèves apprennent par cœur l'histoire du génocide, de la colonisation belge à la libération du Front populaire rwandais (FPR). Au lycée, des cours d'éducation civique viennent parfaire cet enseignement bien ficelé. Une façon de ne jamais oublier, « et de faire que de tels crimes ne puissent jamais se reproduire » selon un expert de l'Unesco.

Interrogée sur la possibilité d'un autre génocide, Dorothée s'offusque. « Avec un président comme Paul Kagame, il est impossible que l'histoire se répète. » Phrase que Déborah corrobore : « Un dirigeant éclairé aurait été le rempart nécessaire contre les horreurs du génocide de 1994. Les massacres systématiques auraient été évités si un tel chef d'État était présent à l'époque. »

L'impression d'un discours appris par cœur par une nation entière questionne. Alors que le Rwanda demeure imprégné de son passé tragique, il se prépare pour l'élection présidentielle du 15 juillet 2024. Malgré une opposition tant nationale qu'étrangère, la réélection de Paul Kagame pour un cinquième mandat est largement anticipée. Ce dernier capitaliserait-il sur la profonde crainte de la nation de revivre les horreurs d'un nouveau génocide, renforçant ainsi son emprise sur le pouvoir ? ■

M. S. ENVOYÉE SPÉCIALE À KIGALI

Mbyo, village de la concorde en



Solange, 23 ans, et Vedaste, 30 ans, avec leur fille Chris, 1 an, dans leur maison de Nyamata. Solange est fille d'un survivant du génocide et Vedaste, le fils d'un ancien génocidaire.

Une main tenant son fils, l'autre son sein, Solange laisse téter son nourrisson tout en observant son mari, Vedaste. L'heureux père fait défiler les pages d'un album photo. Paré de beaux wax africains, le couple s'est réuni à Mbyo, lieu de résidence des parents de Vedaste et Solange, pour célébrer leur union. Ce village, situé à 45 kilomètres de Kigali, a une particularité. Il a été sélectionné en 2003 pour faire partie du projet d'unité et de réconciliation du gouvernement rwandais : à Mbyo, bourreaux et rescapés sont voisins. Ils cohabitent et cultivent ensemble bananiers et manioc au sein de la même coopérative agricole. Et, parfois, leurs destins sont liés par des événements tragiques.

Laurence, avec sa fille, Solange, est la seule survivante de sa famille du génocide des Tutsis de 1994. Quand son village a été visé par des massacres, le 11 avril, elle était partie chez sa voisine, hutu, lui demander de l'eau pour réaliser de l'igikoma (du porridge de mil). Cette ambimanyi (« sauveur » en kinyarwanda) l'a cachée avec son enfant quelques jours, et l'a encouragée à s'exiler dans un autre pays. Alors qu'elle fuyait vers la brousse, Laurence, son nourrisson dans les bras, a été témoin de l'assassinat de son beau-père. Contrainte d'entreprendre un éprouvant exode jusqu'au Burundi,

elle part sans nouvelles de ses proches, pour assurer sa survie et celle de son nouveau-né. Une fois le village libéré par le FPR (Front patriotique rwandais), durant l'été 1994, les rescapés de Mbyo regagnent progressivement leur foyer, au compte-gouttes. Laurence, sans chaussures et le ventre creux, doit parcourir des routes où gisent des cadavres entassés pour retrouver son village. La rescapée apprendra quelques mois plus tard qu'aucun membre de sa famille n'a survécu. En 2003, cinquante-quatre habitations émergent du sol, fruit d'initiatives d'utilité publique, afin d'abriter les rescapés du génocide originaires de Mbyo. Dans le cadre de travaux d'intérêt général, elles sont bâties par d'anciens génocidaires. La maison de Laurence a été en partie édifiée par Aloys, le père de Vedaste, tout juste libéré après avoir passé huit ans derrière les barreaux pour des crimes liés au génocide.

Union miraculeuse

« Mon père a pris une machette en 1994, soupire Vedaste en refermant l'album photo. Et il a tué la sœur de Laurence. » À ces mots, Solange ne bronche pas. Cette histoire, elle a dû l'entendre et la raconter des centaines de fois. « Quand je suis tombée amoureuse de Vedaste, les querelles de nos familles ne m'intéressaient pas », explique-t-elle en faisant sauter son bébé dans les airs pour



Dorothée, 25 ans (à gauche), connaît les détails du génocide des Tutsis en 1994 sur le bout des doigts. Pour Déborah (à droite), professeure d'histoire pour le primaire, « la mémoire a un rôle préventif ».



ocide rwandais

mmes de justice et de réconciliation ont permis la réintégration des bourreaux d'hier et de leurs familles dans le tissu social.

tionné par Valens et comme un mari aimant par Donatille, l'ancien bourreau aurait expié ses fautes. Et se serait réintégré dans la société. Mais aujourd'hui, il est aux abonnés absents dans la maison familiale. Interrogé sur ses déplacements, Valens esquive un léger sourire énigmatique. Il avoue ne pas savoir comment son père occupe ses journées, ni comprendre les raisons pour lesquelles il n'a pas été gracié en 2003. Cette année-là, 40 000 prisonniers inculpés pour génocide furent graciés en échange d'excuses écrites à leurs victimes ainsi qu'au président. Ce dernier, Paul Kagame, avait pris les rênes du pays en 2000 avant d'accéder à la présidence par le biais d'élections en 2003.

Discours d'unité

Grégoire, lui, a écrit ces lettres. Après sept ans de prison pour avoir participé au

génocide, le quinquagénaire a ainsi retrouvé sa liberté. Il assure n'avoir jamais tué, «sauf des vaches appartenant aux Tutsis». Il avoue pourtant avoir encouragé un groupe d'amis au massacre, et avoir observé des gens tuer «sans ciller». À sa sortie de prison, on lui martela qu'il n'était pas innocent pour autant, et qu'il devrait «vivre avec les cicatrices du génocide». Alors, aujourd'hui, Grégoire aide ses voisins, leur prête ses outils, vient labourer leurs terres. Au départ, quand il est revenu dans sa communauté, il «avait peur». Peur des représailles, peur d'être assassiné dans son sommeil, peur de devoir toujours jeter un coup d'œil par-dessus son épaule. Aujourd'hui, il assure être débarrassé de ses craintes et se sentir «en paix» et «réintégré, sans aucun doute». L'historien Raphaël Nkaka de l'université de Kigali corrobore le discours

d'unité du gouvernement. Pour lui, les anciens génocidaires sont redevenus des citoyens ordinaires. Pourtant, certaines voix au Rwanda détonnent. La haine ethnique qui a donné naissance au génocide remonte à plusieurs décennies. Des conflits sporadiques ont éclaté entre les deux groupes, notamment des massacres de Tutsis par des extrémistes hutus en 1959, 1963 et 1973, ce qui avait donné lieu à l'exode de centaines de milliers de Tutsis dans les pays limitrophes.

Le rapport Mapping de l'ONU, éclairant un sombre chapitre de l'histoire congolaise entre 1993 et 2003, dévoile les atrocités perpétrées dans la région des Grands Lacs, engendrées par les conflits ethniques qui y sévissent. Et le mystère persistant autour de l'attentat contre Juvénal Habyarimana continue de hanter les esprits. Jusqu'en 2008, la théorie -

aujourd'hui très décriée - soutenue par le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière, à qui Paris confia l'enquête en 1998, pointait du doigt le FPR : autrement dit, un mouvement rebelle composé de surtout de Tutsis. Mais la reprise de l'enquête par le magistrat Marc Trévidic a conduit à des conclusions opposées, incriminant des extrémistes hutus. Aujourd'hui, ces conclusions sont largement privilégiées.

Malgré les efforts du gouvernement pour promouvoir la réconciliation, la menace d'une reprise des violences semble encore planer. Des survivants, qui ont désiré garder l'anonymat, disent être persécutés par certains Hutus «extrémistes». Leurs témoignages ébranlent le discours officiel de l'unité et de la réconciliation, et mettent en lumière les profondes fractures qui demeurent à travers le pays. ■

«La France aurait pu arrêter» les tueries, dit Macron

Emmanuel Macron, qui avait déjà reconnu en 2021 les «responsabilités» de la France dans le génocide, s'exprimera dimanche, a rapporté l'Élysée. «Le chef de l'État rappellera notamment que, quand la phase d'extermination totale contre les Tutsis a commencé, la communauté internationale avait les moyens de savoir et d'agir. (...) La France, qui aurait pu arrêter le génocide avec ses alliés occidentaux et africains, n'en a pas eu la volonté.» (AFP)

tre bourreaux et victimes



Aloys, ancien génocidaire (à droite), salue Laurence, survivante du génocide. Tous deux vivent dans le village de Mbyo.

Laurence n'a guère pu se permettre de refuser d'habiter dans la maison érigée par Aloys. À son retour du Burundi, ses biens étaient détruits, ne laissant que peu d'options quant à son logement, très sommaire de 1994 à 2003. Malgré les difficultés et les sentiments mitigés, cette nouvelle maison représentait une opportunité précieuse pour elle. Cependant, ses pensées demeurent hantées par son passé douloureux, comme en témoignent ses paroles : «Je ne vais pas mentir, j'ai eu du mal à pardonner à Aloys et aux quinze autres bourreaux qui sont venus tuer ma sœur et ses enfants, explique Laurence, assise sur son canapé. Le soir, dans mon lit, je m'interrogeais : comment puis-je dormir sur mes deux oreilles dans cette maison ? Ils n'étaient pas que mes voisins, ils étaient mes amis. Je partageais mes repas et même mes vaches avec plusieurs d'entre eux.» Certains soirs, encore, Laurence ferme les yeux et entend les coups de machette fendre les crânes, sent l'odeur de chair brûlée et se demande où elle a trouvé la force de pardonner. Mais même dans les moments «les plus sombres», elle connaît la réponse à cette question. «C'est grâce à Dieu que j'ai retrouvé mon chemin», affirme avec conviction la rescapée.

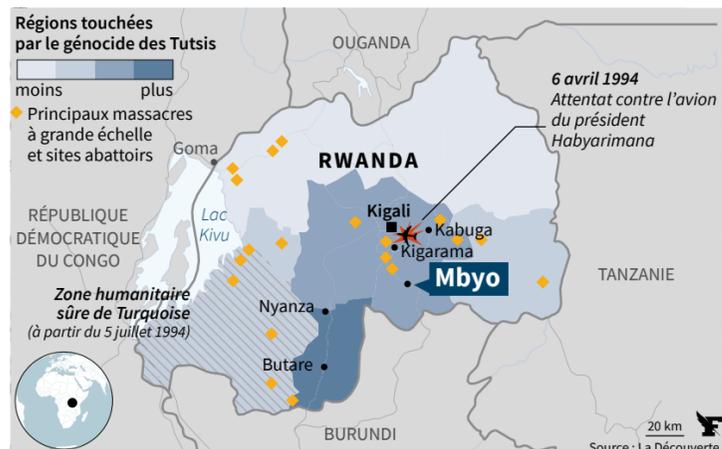
«Grâce à la religion»

Pieuse, Laurence s'est réfugiée dans la religion pour donner un sens à ce qu'elle a vécu. Et elle n'est pas la seule. Les villages de la paix sont sous la surveillance accrue de Prison Fellowship Rwanda, une ONG évangéliste qui travaille main dans la main avec le gouvernement pour «ramener les prisonniers dans le droit chemin». Les anciens génocidaires autorisés à résider à Mbyo ont dû se confier à un pasteur pendant de longues années en prison, et écrire des lettres de pardon. Depuis sa libération, Aloys affirme même se sentir «heureux et en harmonie avec tous les Rwandais», et ce «grâce à la religion». Et les villageois s'inscrivent parfaitement dans cette image que le pays s'efforce de projeter : un Rwanda uni et réconcilié, trente ans après le génocide. Raphaël Nkaka corrobore : «Cette politique (de l'unité et de la réconciliation,

de théâtre trop souvent répétée. À travers leurs témoignages, Aloys et Laurence expriment à maintes reprises leur profonde gratitude envers le président Paul Kagamé et l'ONG Prison Fellowship Rwanda. Mais leur histoire, que ce soit le meurtre de l'un ou la douleur de l'autre, ils la racontent sans une once d'émotion. Les rescapés et les bourreaux semblent connaître les réponses aux questions posées sur le bout des doigts. Et après quelques heures dans le village, les membres de l'ONG Prison Fellowship Rwanda ont l'air pressés.

Des «personnalités de marque» font leur entrée dans le village. Quelques minutes après, un car arrive, et plusieurs personnes descendent du bus. D'autres habitants de Mbyo se pressent autour d'eux, et leur nouent des pagnes autour de la taille. Pendant ce temps, une bache est installée sur le sol et de nombreux paniers de paille tissés sont disposés à la vente. Aloys court en s'excusant, il se doit d'aller (re)raconter son témoignage. Et ce n'est ni la première ni la dernière fois que l'ancien génocidaire récite son histoire car il en tire profit : la visite d'un «village de la réconciliation» exige une participation financière, divisée entre l'ONG Prison Fellowship Rwanda et les habitants qui viennent partager leurs témoignages. ■

M. S. (ENVOYÉE SPÉCIALE À MBYO)



le distraire. «Je ne peux pas oublier le traumatisme que ma mère a subi, mais je suis née en 2001, après le génocide. Ma mère a refait sa vie.» Et, à Mbyo, tout le monde ne parle que de cette union miraculeuse, symbole du pardon des survivants à leurs bourreaux.

Il n'existe que huit villages comme Mbyo à travers le Rwanda. Appelés «villages de la paix», ils sont «l'exemple parfait de la résilience des Rwandais», selon Laurence. En 2003, Paul Kagamé décide de lancer une grande campagne politique pour «réconcilier le pays». Selon Raphaël Nkaka, profes-

seur d'histoire à l'université du Rwanda, «l'article 139 de la Constitution de 2003 stipule la création des commissions nationales, des organes spécialisés et des conseils nationaux avec la responsabilité d'aider à la solution des problèmes importants auxquels le pays fait face. La Commission nationale de lutte contre le génocide (CNLG) était parmi ces commissions. Créée en 2008, elle se composait de trois axes : mémoire et prévention du génocide, plaidoirie et assistance aux rescapés du génocide, et recherche, documentation et diffusion.»

Contrainte par les circonstances,

ARTCURIAL



HERMÈS, 2011
BIRKIN 30 Veau Togo gris
Vendu 14 432 €

ESTIMATIONS GRATUITES & CONFIDENTIELLES

Hermès & Luxury Bags

Vente aux enchères à Monaco en préparation
Juillet 2024 - Clôture du catalogue début juin

+33 (0)1 42 99 16 59

vdebreil@artcurial.com